



Vous n'êtes pas climato-sceptiques ? Ne soyez pas « retraits-sceptiques » !

Le système néo-libéral tente d'inculquer aux jeunes « **qu'ils n'auront pas de retraite** »... pour mieux affaiblir le système actuel par répartition. Pourtant, rien ne justifie cela dans notre pays, aujourd'hui, pas plus qu'hier ! Ainsi, s'il est possible d'agir pour le Climat, en étant conscient des enjeux, il en va de même pour les retraites : il est même possible d'améliorer le système actuel, plutôt que de le miner !

1945 : et la retraite n'est plus synonyme de misère...

Alors que la France était économiquement exsangue, la mise en place de la retraite par répartition a permis de transformer une réalité : celle de la grande pauvreté en nombre des personnes âgées. En une génération (25 ans) le taux de pauvreté des personnes âgées a été divisé par 4 ! La décision politique de **créer une retraite solidaire a permis une « nouvelle étape de la vie » pour des millions de personnes**, alors que la retraite était synonyme de misère (ou de charité) depuis des siècles pour la grande majorité.

Mais la retraite, fait des envieux...

Aujourd'hui les pensions de retraite, financées par les cotisations sociales, représentent 350 milliards d'euros qui échappent aux marchés. Mais de nombreux assureurs et fonds de pensions souhaiteraient pouvoir accéder à la captation de cette manne pour créer des profits. L'affaiblissement du système et la baisse organisée des pensions fait partie de cette stratégie : fragiliser le système solidaire pour amplifier les assurances privées et qui bénéficiera à ceux qui en ont les moyens.

1. Pour l'emploi des jeunes, en STAPS, et ailleurs.... Non aux 64 ans !

Contraindre à travailler plus longtemps les enseignant.es en poste (de 62 à 64 ans) entraînera automatiquement moins de recrutements. L'augmentation de l'âge de départ va augmenter dès l'année prochaine et jusqu'en 2032. Cela entraînera une réduction des besoins de recrutements dans tous les métiers du sport : professeurs d'EPS, de sports, cadres sportifs, éducateurs. Cet allongement est inenvisageable dans nos métiers particulièrement usant physiquement. Educateurs sportifs, coaches sportifs, entraîneurs salariés de clubs, collectivités et fédérations, comment imaginer poursuivre correctement son activité professionnelle jusqu'à 64 ans ?

2. Pour une retraite en bonne santé, et une vie après le travail

En 2020 (Insee) **l'espérance de vie en bonne santé est de 64,4 ans pour les hommes et de 65,9 ans pour les femmes**. Les métiers du sport sont particulièrement éprouvants, et souvent, plusieurs pathologies apparaissent au vu de l'engagement physique avant et pendant la carrière. Contraindre à un départ à la retraite à 64 ans, c'est augmenter les problèmes de santé en fin de carrière et après la carrière. De plus les retraité-es ne sont pas des « inactifs » et ils participent à la vie de la société (garde des petits-enfants, associations - 50 % des présidents d'associations sont retraités, politique : 33 % des maires sont retraités, etc...)

43 annuités c'est trop !

Avec une formation à Bac+5, l'entrée dans le métier se fait en moyenne pour les profs d'EPS à 24 ans (moyenne des stagiaires EPS cette année). Avec 43 annuités, il faudrait aller jusqu'à 67 ans pour obtenir une pension sans décote : c'est bien trop ! A 67 ans enseigner l'EPS face aux élèves n'est pas envisageable. Sachant qu'à ce jour, il n'y a aucune adaptation pour les fins de carrières. La réduction du nombre d'annuité et la prise en compte des années d'étude et de formation dans les annuités est une priorité !

D'autres alternatives qui font le choix de la justice sociale en revenant à l'âge de départ en **retraite à 60 ans, sont possibles !**

- **Travailler tous et toutes jusqu'à 60 ans en améliorant les fins de carrières** soit 1 Millions de salarié.es de plus en emploi (et autant de cotisations supplémentaires)
- **Investir pour créer de l'emploi** : 2% de chômage en moins, c'est **6 Milliards de cotisations en + par an** et il y a 4,2 Millions d'actifs qui cherchent un emploi (Ministère du Travail DARES)
- **Payer les femmes comme les hommes** : 22% d'écart (c'est **6 Milliards de cotisations en + par an**)
- **Augmenter les salaires Privé - Public d'1%** (c'est **4 Milliards de cotisations en + par an**)
- **Hausse des cotisations** (1 % salarié + employeur = 8 Milliards/an et revenir sur les 84 Mds d'exonérations de cotisations sociales).
- **Faire cotiser plus le capital** dont sur les superprofits/ les dividendes/ sur les très riches...

80% des français sont **opposés** à la réforme et selon un sondage Ifop pour *Politis*, **68 %** des Français-es sont favorables à une réforme qui ramènerait à 60 ans l'âge légal de départ à la retraite.
Mobilisons-nous

Signer et faites signer La Pétition Intersyndicale.

Scanner →



Manifester le 31 janvier à